DOSSIER DE PRESSE

21 MAI 2025

Espace-test agricole

Investir dans l'agriculture métropolitaine pour demain : lancement du premier espace-test agricole métropolitain

© Anaïs MERCEY

MÉTROPOLE GRAND LYON

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

Sommaire

4 Une stratégie métropolitaine en soutien au monde agricole

6 L'investissement pour l'avenir maraîcher des Terres du Velin

8 Un espace-test agricole pour contribuer au renouvellement des générations

Éditos

© Métropole de Lyon - Renaud Alouche

Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

« Depuis 2020, la Métropole de Lyon a engagé un effort sans précédent en faveur de l'agriculture locale avec plus de dix millions d'euros investis sur le mandat. Préserver, reconquérir et valoriser les terres agricoles de notre territoire est un impératif pour répondre aux défis de la transition écologique et améliorer l'accès des Grands Lyonnais à une alimentation locale et de qualité. Les Terres du Velin, historiquement maraîchères, sont au cœur de cette politique. C'est donc naturellement sur ce secteur stratégique que nous avons choisi d'implanter notre premier espace-test agricole. Ce site permet à de nouveaux maraîchers de se former en conditions réelles, de tester leur activité, et demain, de s'installer durablement. Je souhaite que des promotions puissent s'y succéder, porteuses d'un renouveau agricole au service de la santé des habitantes et habitants de la Métropole, grâce à une production locale de légumes accessibles à toutes et tous. Notre engagement est clair : poursuivre et renforcer notre soutien à l'installation agricole et à l'accompagnement de celles et ceux qui font vivre une agriculture durable et ancrée dans notre territoire et qui doivent pouvoir en vivre dignement. »

© Alpaca

Hélène Geoffroy
Maire de Vaulx-en-Velin

« La commune de Vaulx-en-Velin a conservé sur son territoire une importante zone agricole de plus de 200 hectares. C'est une richesse pour notre ville, et ses habitants, nous en sommes pleinement conscients. Elle bénéficie de mesures de protections qui assurent sa pérennité, mais nous avons aussi la volonté de lui redonner sa vocation initiale de zone maraîchère alimentant les marchés locaux. Depuis plus de 10 ans, nous nous attachons à favoriser l'installation de jeunes exploitants. Avec l'inauguration de l'espace-test maraîcher, nous franchissons, avec la Métropole de Lyon, une nouvelle étape dans cette reconquête vertueuse. Au-delà de l'enjeu économique, et social, de cette forme originale de pépinière d'activité, nous visons des objectifs de santé publique et d'amélioration de la qualité de l'alimentation. C'est un sujet majeur pour tous les ménages, les plus modestes en particulier. »

Une stratégie métropolitaine en soutien au monde agricole

La Métropole de Lyon développe depuis 2021 une politique agricole ambitieuse, fondée sur cinq axes structurants et un investissement sans précédent de plus de dix millions d'euros sur le mandat. L'objectif : construire un modèle agricole local, rémunérateur, nourricier et respectueux des ressources et de la santé.

PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES

Le programme PENAP (Protection et mise en valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) couvre déjà plus de **11 000 hectares protégés**, avec un objectif de **13 000 hectares d'ici mi-2026**. Depuis 2020, plus de **100 hectares urbanisables ont par ailleurs été reclassés en zones agricoles** à travers plusieurs modifications du PLU-H.

SOUTENIR LES PROJETS ET FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

Près de **170 projets agricoles** ont été accompagnés via le dispositif PENAP (2,5 M€), tandis que 38 autres l'ont été par le Plan Stratégique National (1 M€, cofinancés par le FEADER). La Métropole soutient également des structures œuvrant à la transmission des fermes et à l'installation (Fermes partagées, chambre d'agriculture du Rhône…) ainsi que des agriculteurs nouvellement installés au travers d'aides financières leur permettant d'investir sereinement dans leur exploitation. La Métropole s'est engagée plus récemment en soutien au développement de nouvelles formes d'entreprises agricoles, innovantes, favorisant la mutualisation et la coopération. C'est ainsi que la Métropole est entrée au capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif de la Ferme de Lyon (dernière ferme historique sur la commune)

© Thierry Fournier

à hauteur de 100 000 € en 2024. Plus récemment, elle a également accompagné la SCIC le Courtil de Quincieux au travers d'une subvention de plus de 100 000 € pour sécuriser leur foncier et immobilier.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE ET LE BIO

Avec le programme **AgrEauEco**, la Métropole aide les exploitations à adapter leurs pratiques : couverts végétaux, gestion de l'érosion, développement des haies, etc. 72 exploitations ont bénéficié de ce dispositif et ont été soutenues pour plus de 470 000 €
Un **Plan Bio 2024-2026** a été lancé pour structurer les filières locales et déjà **38 exploitations** ont été soutenues pour un total de **200 100 €**. Cet accompagnement commence dès la graine grâce à la création du **réseau métropolitain de fermes semencières locales** en cours de déploiement avec le CRBA (Centre de Ressources Botanique Appliqué de Lyon), pour sélectionner des variétés de semences, adaptées aux besoins des agriculteurs et aux nouvelles conditions climatiques locales.

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE ET DE PROXIMITÉ

Les Grands Lyonnais sont aussi acteurs de leur propre alimentation, et la Métropole les accompagne au quotidien. Avec près de 450 jardins collectifs sur plus de 155 hectares, elle s'appuie sur ce capital vert et mène une **politique active de soutien aux jardins collectifs et partagés nourriciers**, autour de quatre grands objectifs. 40 jardins au total seront accompagnés sur le mandat pour un montant de 566 220 €. En parallèle, la Métropole renforce son intervention dans les quartiers en renouvellement urbain, via la démarche **Quartiers Fertiles** portée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. 26 projets (jardins, fermes urbaines, lieux d'animation, tiers-lieux alimentaires…) sont accompagnés sur 8 communes du territoire, pour un montant total de 1,8 million d'euros. Hors ANRU, elle investit fortement dans les projets de **fermes urbaines** comme la nouvelle ferme de Caluire-et-Cuire (437 700 €). Dans le cadre de l'initiative Quartiers Fertiles, une exploitation maraîchère sera également mise en place pour le projet de continuum agricole de la Grande Île à Vaulx-en-Velin. Un terrain de 1,8 hectare, situé à l'écart de l'espace-test agricole de la commune, sera dédié à cette exploitation. Entre la zone maraîchère et ce secteur, la ville de Vaulx-en-Velin a la volonté de créer une continuité passant par diverses formes d'agriculture urbaine, comme les jardins familiaux ou les jardins partagés, et la diffusion des produits de l'activité maraîchère.

EN CHIFFRES

2,5 M€
investis dans près de 170 projets agricoles en PENAP

38
exploitations aidées avec le plan bio et

72
dans le cadre du dispositif AgrEauEco

40
jardins collectifs créés, améliorés et étendus

L'investissement pour l'avenir maraîcher des Terres du Velin

Le territoire agricole de l'Est lyonnais (Bron, Chassieu, Décines-Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx-en-Velin et Saint Priest) est emblématique des paradoxes de l'agriculture périurbaine : riche de ses ressources agroéconomiques et de sa proximité avec le marché lyonnais, mais il est également soumis a de fortes pressions foncières, environnementales et générationnelles.

UN RECUL IMPORTANT DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles dans cette zone est passé de **77 à 53**, soit une chute de près de 30 %. Cette tendance reflète le **vieillissement de la population agricole** – plus d'un agriculteur sur deux a aujourd'hui à plus de 55 ans – et une **forte difficulté à transmettre les exploitations**, notamment en dehors du cadre familial.
Pourtant, le territoire conserve une **surface agricole utile (SAU) significative** de 3 362 hectares, avec un parcellaire globalement remembré et en partie irrigué. **Les céréales y occupent 71 %** des terres cultivées, confirmant l'ancrage dans un grand bassin céréalier régional. On observe cependant une **augmentation des surfaces en herbe (24 %)** depuis 2010, traduisant une évolution vers davantage de diversité.

DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGERS MAJEURS

Le territoire agricole de l'Est lyonnais est structuré autour de plusieurs entités de plaine avec une forte identité, dont font partie **les Terres du Velin et la plaine du Biézin**. Ces espaces, fortement marqués par la présence de grandes cultures, nécessitent une reconversion agroécologique progressive : restauration de haies, création de zones refuges pour la biodiversité, limitation de l'usage des intrants chimiques.

Procédures PENAP sur le Biézin et le Grand Parc Miribel Jonage

Deux projets d'extension du PENAP des Plaines de l'Est sont en cours d'étude. Le premier se situe sur la Plaine du Biézin pour protéger 757 hectares de terres agricoles. L'enquête publique s'est terminée le 16 mai et le périmètre définitif sera soumis à délibération du conseil métropolitain d'ici la fin de l'année 2025.
Le deuxième se situe sur le Grand Parc de Miribel Jonage et ses franges. Environ 1 350 hectares sont concernés. L'enquête publique aura lieu à l'automne pour une validation du périmètre définitif espérée début 2026.

© Laurence Danière

Le secteur est aussi directement concerné par :

- **Le maintien de la biodiversité** dans des zones sensibles, notamment autour du **Grand Parc de Miribel-Jonage**, qui abrite l'unique **zone Natura 2000** de la Métropole ;
- La **préservation de la qualité de l'eau**, avec plusieurs **aires d'alimentation de captages prioritaires** gérées par la régie publique Eau du Grand Lyon. Les pratiques agricoles doivent ainsi évoluer pour limiter la pollution par nitrates et pesticides.

UN TERRITOIRE À RECONQUÉRIR POUR LE MARAÎCHAGE

Historiquement, les **Terres du Velin** étaient un haut lieu du maraîchage lyonnais grâce à des sols fertiles et un climat favorable. Cette tradition a décliné au profit des cultures céréalières, mais une **volonté politique forte** se manifeste depuis quelques années pour favoriser la réinstallation de maraîchers.

Avec l'appui des communes concernées, la Métropole agit pour :

- **Libérer et maîtriser le foncier agricole** à destination des projets maraîchers ;
- **Favoriser la diversification** des productions, adaptée à la demande locale ;
- **Soutenir des modèles durables**, ancrés dans la transition écologique.

Des actions pour la préservation de la zone maraîchère

En tant que propriétaire foncier, la commune de Vaulx-en-Velin maîtrise l'usage de ses terrains, avec l'appui de la SAFER qui l'assiste pour la rédaction des baux, depuis 2016, et au moins jusqu'à 2028.
La commune a également acquis du foncier, une ancienne ferme qui a permis d'installer un maraîcher, et un terrain destiné à une activité de transformation.
D'autre part, en partenariat avec la Métropole et la SAFER, la ville assure une veille foncière sur les ventes afin d'empêcher un changement de destination.
Lors des dernières révision et modification du PLU-H, plus de 30 hectares de terrains constructibles ont été restitués à l'agriculture ou aux zones naturelles.

Le conseil municipal réuni le 27 mars 2025 a approuvé une extension importante du périmètre PENAP, de près de 40%, ce qui le porte à 249 hectares.

Le lancement de l'espace-test agricole métropolitain des Terres du Velin s'inscrit pleinement dans une dynamique de reconquête. Nous l'avons pensé comme un véritable incubateur qui vise à soutenir le lancement de l'activité de nouveaux professionnels, en maraîchage biologique, et assurer la relève agricole dans les prochaines années.

Jérémy Camus, Vice-Président en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire.

Le pari d'un espace-test agricole pour contribuer au renouvellement des générations

Inscrit comme l'un des projets phares de la politique agricole et alimentaire de ce mandat, le premier espace-test agricole métropolitain a ouvert à l'automne 2024 à Vaulx-en-Velin, suite à un appel à candidatures lancé au printemps. Ce dispositif innovant permet à trois personnes qui ne sont pas issues du monde agricole de tester une activité en maraîchage biologique, dans un cadre sécurisé, accompagné, et en lien direct avec l'approvisionnement de la restauration collective.

UN ENVIRONNEMENT COMPLET POUR TESTER ET DÉVELOPPER

Pensé comme un véritable tremplin vers une installation pérenne, l'espace-test réunit l'ensemble des conditions matérielles, techniques et logistiques nécessaires au développement d'une activité agricole. Sur un site de six hectares, dont une partie en propriété et une autre en location par la Métropole, chaque testeur bénéficie d'une parcelle de plein champ irriguée d'un peu plus d'un hectare, complétée par 700 m² de serres tunnels, un espace mutualisé de culture de 5 000 m² et une serre commune de 200 m² pour les plants.
Une base de vie partagée, des espaces de stockage, un bâtiment de préparation et de conditionnement, ainsi qu'un parc de matériel agricole permettent aux porteurs de projets de travailler dans des **conditions professionnelles**.
Le site a également été conçu pour accueillir la biodiversité : plus de 700 m de haies ont été plantés, une mare a été aménagée, et un hectare est réservé à des aménagements écologiques que les testeurs entretiennent eux-mêmes.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET MULTI-PARTENARIAL

L'accompagnement proposé est renforcé et repose sur un partenariat étroit entre plusieurs acteurs. La couveuse Starter assure le portage juridique, social et fiscal des testeurs via un contrat CAPE, **garantissant un statut sécurisé**. L'ADDEAR du Rhône est en charge de l'accompagnement humain, technique et économique, tandis qu'Agribio Rhône Loire soutient l'intégration des testeurs dans les circuits de restauration collective. Le chef d'exploitation de la Métropole de Lyon complète ce suivi avec un appui métier quotidien, notamment sur l'utilisation du matériel agricole.
Pour assurer l'ancrage de l'espace-test au sein du territoire, ce dispositif est animé par la Métropole de Lyon, en lien avec les structures agricoles locales, la Chambre d'agriculture, la SAFER et les associations de gestion de l'irrigation. Le projet a bénéficié d'un **investissement de 2,5 millions d'euros par la Métropole** et d'un soutien financier complémentaire de la Ville de Vaulx-en-Velin, qui met à disposition une partie du foncier et accompagne le projet.

TROIS PROJETS DÉJÀ EN INCUBATION

La première génération de testeurs présente des parcours variés. Ils développent depuis l'automne 2024 leur activité sur l'espace-test.

→ **Emmanuelle Gharbi, 37 ans,** auparavant encadrante technique en insertion, porte le projet « Le super terrain ». Elle cultive une quarantaine de variétés de légumes, de fleurs comestibles et de gingembre frais, avec un objectif de six tonnes de production la première année, et jusqu'à 9,5 tonnes la deuxième. Elle dédie 15 à 20 % de ses volumes à la restauration collective, le reste étant écoulé en circuits courts.

→ **Marius Muzat, jeune Vaudais de 24 ans**, déjà formé en agriculture, a lancé le projet « Vaulx légumes », fondé sur un maraîchage biologique diversifié. Il prévoit de réserver 15 % de sa production aux cuisines collectives locales, tandis que 60 % seront vendus en direct et 40 % remis à des bénéficiaires du Secours Populaire, dans une logique de solidarité alimentaire.

→ **Sébastien Caillau, jardinier-maraîcher de profession**, expérimente quant à lui un système d'irrigation par oyas, des pots en céramique enterrés permettant une irrigation fine et économe en eau. Il cultive notamment tomates, poivrons, concombres et aubergines, avec 15 % de sa production destinée à la restauration collective et le reste vendu en direct, notamment sur les marchés de son quartier dans le 9e arrondissement de Lyon.

Outre des ventes de paniers aux particuliers, ces trois projets ont pour objectif de **produire pour la restauration collective**, notamment pour la cuisine centrale de Villeurbanne, la société API à Jonage, qui approvisionne plusieurs écoles de Vaulx-en-Velin, et le traiteur Prestal, également implanté dans la commune. L'espace-test permet ainsi non seulement de soutenir la relève agricole, mais aussi de **structurer des filières** locales d'approvisionnement, en lien direct avec les besoins alimentaires des habitantes et habitants de la Métropole.

© Thierry Fournier

Notes

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon
Adèle Bourgeois
adele.bourgeois@grandlyon.com
06 98 73 61 96

Ville de Vaulx-en-Velin
Yann Benhayoun
ybenhayoun@mairievaulxenvelin.fr
04 72 04 80 59

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE GRAND LYON

grandlyon.com

Communication Métropole de Lyon — mai 2025 / Ne pas jeter sur la voie publique